



Fixit 855 evo (C50-F10)

Chape fluide au sulfate de calcium et ciment spécial

Utilisation:

Fixit 855 evo est une chape fluide au sulfate de calcium pour zone sèche à l'intérieur, avec ou sans chauffage au sol, pour l'exécution d'une chape adhérent directement au support, sur couche de séparation ou flottante. Dimensionnée adéquatement, la chape fluide au sulfate de calcium convient aux catégories A, B, C et D SIA 251, selon SIA 252 pour les catégories II et III. Appliquer une barrière vapeur (p. ex. bande barrière vapeur Fixit) contre l'humidité ascendante et les processus de diffusion d'humidité extrêmes. Ne pas poser Fixit 855 evo dans les locaux avec écoulement au sol. Pour l'exécution d'une chape adhérent directement au support, appliquer préalablement Fixit 492 couche de fond et d'adhérence. Le support peut être rendu rugueux mécaniquement.

Propriétés:

- Réclame peu d'espace d'installation et de surface grâce à la technologie des silos à faible encombrement
- Recouvrable plus rapidement que selon SIA avec garantie
- Économie de coûts de chauffage jusqu'à env. 20% grâce à un auto-compactage et une conductivité thermique optimales
- Peut être pompé jusqu'à 200 m ou 80 m de hauteur
- Testé et recommandé par IBR (COV, biocides, métaux lourds et radioactivité)

Mise en œuvre:



Données techniques	
N° d'art.	2000958406
Type d'emballage	
Quantité par unité	1.000 kg/unité
Granulométrie	0 - 3 mm
Adjonction d'eau	170 l/t
Consommation	env. 1,8 kg/m ² /mm
Rendement	env. 560 l/t
Délai de mise en œuvre	30 - 45 min
Masse volumique à sec	env. 2.100 kg/m ³
Résistance à la compression (28 jours)	≥ 50 N/mm ²
Résistance à la flexion (28 jours)	≥ 10 N/mm ²
Résistance à la contrainte d'adhérence en traction	≥ 1,5 N/mm ²
Praticable après	env. 24 h
Chargeable	après 7 jours : sollicitation légère après 28 jours selon type d'utilisation
Prête pour un revêtement étanche	≤ 1,3 % de la masse humidité résiduelle (selon SIA 252/253 CM ou Darr 45°C)
Prête pour un revêtement perméable à la vapeur d'eau	≤ 1,8 % de la masse humidité résiduelle (selon SIA 252/253 CM ou Darr 45°C)
Conductivité thermique λ	1,2 W/mK
Délai de séchage	env. 1 semaine/10 mm (jusqu'à 40 mm) env. 2 semaines/10 mm (dès 40 mm)
Taux de retrait et de gonflement	≤ 0,1 mm/m



Fixit 855 evo (C50-F10)

Chape fluide au sulfate de calcium et ciment spécial

Composition:	• Liant : sulfate de calcium, ciment spécial • Agrégats : sable silico-calcaire, granulométrie 0 – 3 mm • Additifs : activateurs, fluidifiants, agents régulateurs de prise
Généralités:	Pour la planification et la mise en œuvre, observer les règles générales de la construction, les fiches techniques respectives en vigueur de l'association PAVIDENSA (anciennement ASESI), les normes SIA 251/252 et les directives normatives qui y sont mentionnées. Tenir compte des données de cette fiche technique et des directives de mise en œuvre de Fixit SA.
Mise en œuvre:	Fixit 855 evo peut être appliquée à plat avec une pompe de mélange et de transport. Contrôler la consistance (mesure d'étalement) avant et pendant l'application.
Traitement ultérieur:	Le chauffage de la chape fluide au sulfate de calcium fraîchement posée peut être mis en service 7 jours après la pose, suivant le protocole de chauffage Fixit. Les protocoles de chauffage sont à disposition auprès de Fixit SA. Protéger la chape fluide au sulfate de calcium fraîchement posée des courants d'air et de l'ensoleillement direct pendant 24 heures. 3 – 5 jours après, selon le processus de dessiccation, la surface de la chape fluide au sulfate de calcium peut être poncée. Lorsque la recouvrabilité est atteinte, Fixit 855 evo (C50-F10) doit être recouvert afin d'éviter un séchage excessif de la chape.
Stockage:	Peut être stocké au sec pendant au moins 6 mois. Le comportement de prise peut changer après le dépassement de la durée de stockage minimale.

Certificats:**Epaisseurs minimales/
dimensionnement selon
SIA 251**

Type de chape	Chape chauffée		non chauffée sur isolation	
	A, B1	B2, B3, C, D	A, B1	B2, B3, C, D
dL-dB ≤ 3 mm	35 mm + Ø	40 mm + Ø	35 mm	40 mm
dL-dB ≤ 5 mm	40 mm + Ø	non autorisé	40 mm	non autorisé
+ Ø = L'épaisseur de la chape augmentée du diamètre extérieur du tuyau de chauffage (en règle générale 17 mm)			non chauffée sur couche de séparation	
			30 mm	35 mm

Autres indications:

Remarques particulières: Pendant l'exécution des travaux, la température de l'air et du matériau est au minimum de +5 °C et au maximum de +30 °C.
En cas de températures ≤ 10 °C, le chauffage au sol doit être en marche avec une température de départ de 20 °C avant et pendant l'installation, à titre de protection contre le gel, ou les locaux sans chauffage au sol doivent être tempérés.

Dispositions générales: Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.